

LES JUSSIES

Comment les reconnaître ?

Il en existe deux types très semblables, la jussie à grandes fleurs et la jussie rampante. Elles sont originaires d'Amérique du Sud et ont été introduites en France au XIXème siècle.



Les jussies ont des feuilles alternes, d'un vert vif avec des nervures blanches et occasionnellement des fleurs jaunes (5 à 6 pétales).

Elles peuvent être flottantes, érigées en buisson sur les berges ou prostrées au sol. Elles peuvent se développer en milieu terrestre.

Environ 60 sites sont recensés dans l'Ain en 2022. Une lutte active est pilotée par le Département et FREDON AURA depuis 10 ans contre cette espèce.



LUTTER CONTRE LES EEE

pour protéger nos milieux aquatiques

FREDON AURA coordonne la lutte contre ces espèces à l'échelle du département, avec l'appui technique : de l' APPED (Association de Promotion du Poisson des Etangs de la Dombes), de la Fédération de Pêche, des collectivités, des syndicats de rivière, du syndicat des étangs de la Dombes ...

Si ces EEE s'installent, l'arrachage manuel minutieux est souvent la seule solution pour protéger les milieux.

La meilleure méthode de lutte reste néanmoins d'anticiper et empêcher la plante de s'installer. Les facteurs disséminant ces espèces sont :

- Les échanges d'eau entre étangs
- Le transfert involontaire de boutures via du matériel de pêche ou des engins mécaniques
- La faune (oiseaux, ragondins, sangliers...)



Plus d'informations sur :
www.fredon.fr/aura

Signalez leur présence en contactant notre équipe de l'Ain



NOUS CONTACTER
contact01@fredon-aura.fr
04 74 45 56 56

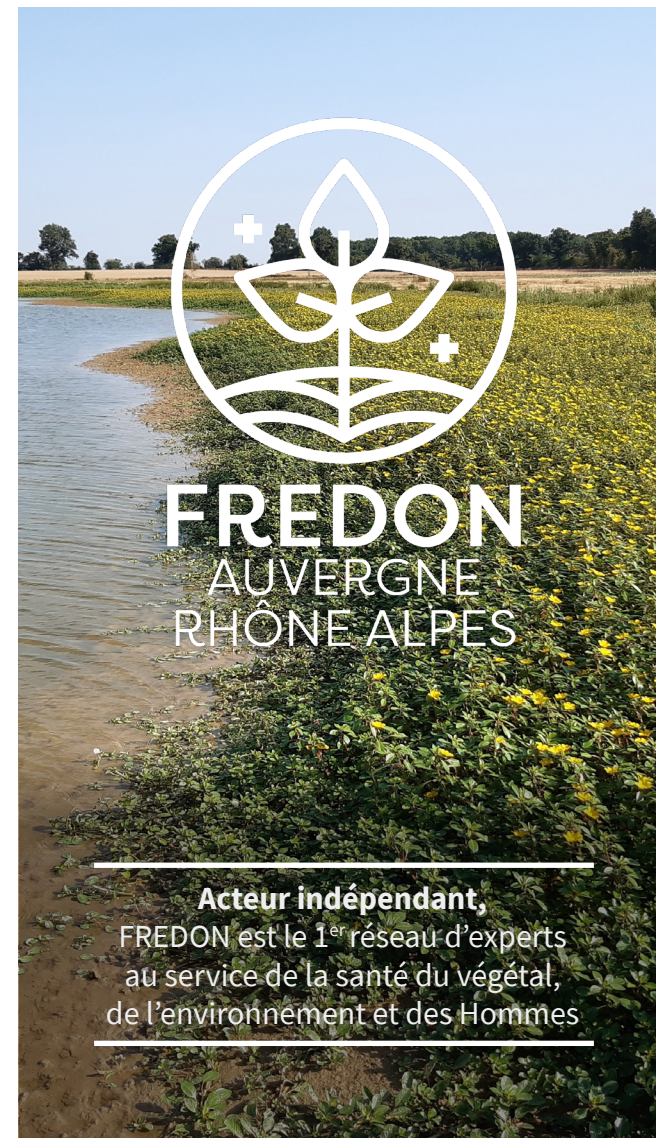


NOUS SITUER
FREDON Auvergne Rhône Alpes
4, avenue du champ de foire
01000 BOURG-EN-BRESSE



LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES AQUATIQUES

PRÉSENTES DANS L'AIN : UNE MENACE POUR L'ENVIRONNEMENT



Connaître et reconnaître ces Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).

DÉFINITION

Espèce Exotique Envahissante

Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce qui a réussi à s'établir et à proliférer hors de son aire de répartition naturelle, elle menace les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et/ou sanitaires négatives.



Cinq espèces exotiques envahissantes aquatiques sont principalement présentes dans le département de l'Ain :

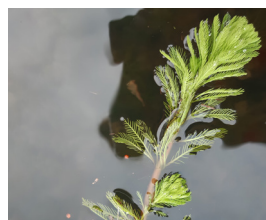
- Les jussies (*Ludwigia peploides* et *Ludwigia grandiflora*)
- Le myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*)
- Le grand lagarosiphon (*Lagarosiphon major*)
- L'élodée de Nutall (*Elodea nuttallii*)
- L'hydrocotyle fausse reconcule (*Hydrocotyle ranunculoides*)

Elles ont toutes en commun :

- de se reproduire très facilement par bouturage
- de former des herbiers denses monospécifiques qui entraînent des déséquilibres importants pour la vie des milieux aquatiques et de la biodiversité
- d'apprécier les milieux aquatiques peu courants et de faibles profondeurs
- d'avoir été vendues à des fins ornementales

LE MYRIOPHYLLE DU BRÉSIL

Comment le reconnaître ?



Introduit en France au XIXème siècle, il est originaire d'Amérique du Sud. Ses feuilles sont très finement découpées et font penser à des plumes d'oiseaux vert clair.

C'est une plante vivace amphibie qui peut développer des tiges noueuses de plusieurs mètres. Moins d'une dizaine de sites sont recensés dans l'Ain en 2022.



LE GRAND LAGAROSIPHON

Comment le reconnaître ?



Observé pour la première fois en France en milieu naturel en 1940, le grand lagarosiphon est originaire d'Afrique du Sud. La plante est principalement immergée. Ses feuilles sont alternes, disposées en spirale, allongées, recourbées et très étroites. 2 sites sont recensés dans l'Ain en 2022.

L'ÉLODÉE DE NUTALL

Comment la reconnaître ?



Originaire d'Amérique du Nord, elle a été signalée en France au XXème siècle. Elle pousse complètement immergée, ses feuilles sont enroulées sur elles-mêmes vers le bas, souples, fines et vertes. Elle est présente dans la rivière d'Ain, notamment au niveau de l'île Chambod.

L'HYDROCOTYLE FAUSSE RENONCULE

Comment la reconnaître ?

Originaire d'Amérique du Nord, l'espèce est observée en France depuis le milieu du XXème siècle. Ses feuilles sont plus larges que longues (2-8 cm), luisantes, un peu cireuses, vert clair. Les bords des feuilles sont lobés (3 à 7 lobes). 1 site est recensé dans l'Ain en 2022.

